

ÉTUDE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES STAGIAIRES du Centre des Musiques Didier Lockwood - *Diagnostic au 31/12/2023*

L'insertion de nos stagiaires et stagiaires dans le monde professionnel de la musique est au cœur de notre projet de formation. Pour évaluer cette insertion, nous les invitons à remplir un questionnaire : il nous offre un aperçu de leurs projets et de leur situation professionnelle depuis la fin de leur formation.

MÉTHODOLOGIE

En décembre 2023, nous avons interrogé les anciens stagiaires du CMDL sur leur situation depuis la fin de leur formation jusqu'au 31 décembre 2023. Nous avons décidé d'observer l'insertion des musiciens ayant fini leur cursus :

- En juin 2018 pour une durée d'insertion de 5 ans
- En juin 2021 pour une durée d'insertion de 2 ans
- En juin 2023 pour une durée d'insertion de 1 an

Les anciens stagiaires interrogés ont suivi les formations RNCP : AMMA

FORMATION CMDL – AMMA

Nombre d'heures de formation par an :

574h pour la formation AMMA en 1 an

919h pour la formation AMMA er 2 ans.

| | Nbre de questionnaires envoyés | Nombre de questionnaires reçus |
|--------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Nombre de stagiaires sortants | | |
| Après 1 an | 2 | 2 |
| Après 2 ans | 4 | 4 |
| Après 5 ans | 2 | 2 |
| | | |

1 – L'INTERMITTENCE

L'intermittence est un indicateur de professionnalisation, dans le sens où la plupart des musiciens professionnels bénéficie de ce régime.

Nous pouvons constater que :

6 mois après la fin de leur formation :

100% des stagiaires interrogés sont intermittents.

100% étaient déjà intermittents avant de rentrer au CMDL. Leur première année au CMDL était financée par l'AFDAS et s'inscrivait clairement dans une démarche de formation professionnelle.

2 ans après la fin de leur formation :

100% des stagiaires interrogés sont intermittents.

100% étaient déjà intermittents avant de rentrer au CMDL. Leur première année au CMDL était financé par l'AFDAS et s'inscrivait clairement dans une démarche de formation professionnelle.

5 ans après la fin de leur formation :

100 % des stagiaires interrogés sont intermittents.

100 % étaient déjà intermittents avant de rentrer au CMDL. Leur première année au CMDL était financé par l'AFDAS et s'inscrivait clairement dans une démarche de formation professionnelle.

2 – ACTIVITÉ(S) PROFESSIONNELLES

Sur tous les anciens stagiaires interrogés, nous observons que 100% se déclarent musiciens interprètes, mais ils exercent également d'autres professions en relation directe avec la musique tel que professeur de musique

25 % des musiciens interprètes ont une autre activité professionnelle.
Pour 100% d'entre eux, leur deuxième activité est enseignant musique

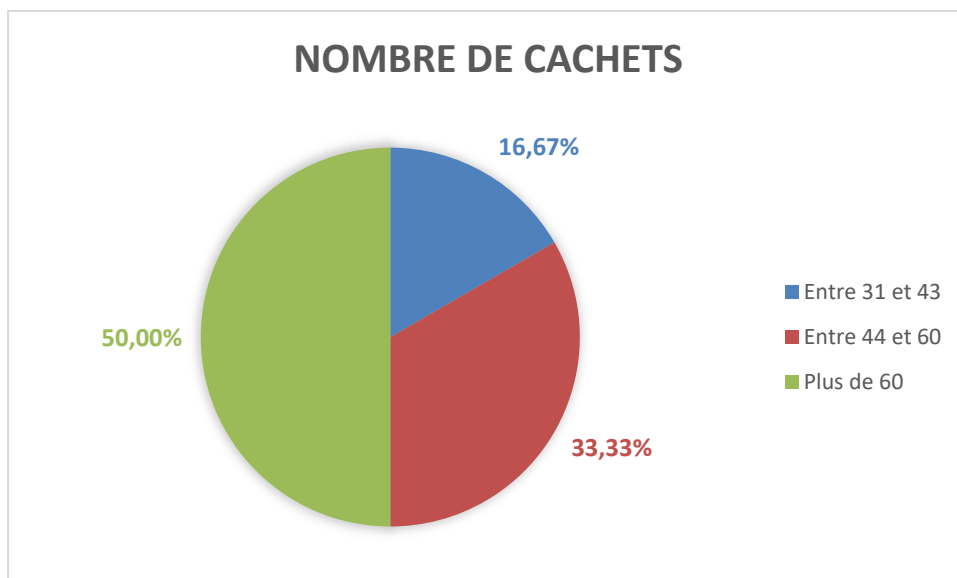
Le nombre d'heures d'enseignements est réparti comme suit

| | |
|--------------|--------|
| De 1 à 4h | 33.33% |
| De 5 à 10h | 33.33% |
| De 11h à 15h | 0% |
| Plus de 16h | 33.33% |

33.33% d'entre eux sont en CDI, 33.33% en CDD et 33.33% sont travailleurs indépendants.

Nous pouvons en conclure que les anciens stagiaires du CMDL sont restés en activité dans le milieu de la musique depuis la fin de leur formation. Ils sont musiciens interprètes et enseignants musique ou en voie de le devenir.

- Musiciens Interprète



En analysant ce graphique, nous pouvons constater que le près de 83.33% des musiciens ont un nombre de cachets supérieur à 440. Les musiciens semblent évolués positivement sur la scène musicale et pérenniser leur statut de musicien professionnel.

Marqués par leur formation Jazz et Musiques Improvisées, 83,20% ces musiciens jouent du jazz, mais beaucoup d'entre eux (75%) jouent également une autre musique telles que des musiques du monde et traditionnelles, électro fortement influencés par l'improvisation.

Ils s'affirment également en tant qu'auteur-compositeur. 75% d'entre eux sont auteur-compositeurs et ont gagnés

| | |
|--------------------|--------|
| moins de 99 € | 0.00% |
| Entre 100 et 499 € | 83.33% |
| Entre 500 et 999 € | 16.67% |
| plus de 1000 € | 00,00% |

91.67% d'entre eux ont enregistré et diffusé des oeuvre musicales (physiques et/ou dématérialisés) dont

| | |
|-------------------------|--------|
| Autoproduction | 11.11% |
| Autoproduction et label | 33.33% |
| label | 55.56% |

Sur les 5 stagiaires sortis du CMDL en 2018, 2021 et 2023 qui ont accepté de nous communiquer leurs revenus, 100% d'entre eux ont gagné plus de 15 000 euros en 2023